



CDB



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/WG-PA/2/1
9 octobre 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR LES AIRES PROTÉGÉES

Deuxième réunion
FAO, Rome, 11-15 février 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Questions d'organisation :
 - 2.1. Élection du Bureau
 - 2.2. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.3. Organisation des travaux
3. Questions de fond :
 - 3.1 Examen de la mise en oeuvre du programme de travail :
 - 3.1.1. Évaluation de l'état d'avancement de la mise en oeuvre
 - 3.1.2. Obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme de travail sur les aires protégées et les moyens de les surmonter
 - 3.1.3. Rapport d'activités sur le peaufinement et la consolidation des critères scientifiques appelés à régir le recensement des aires marines devant être protégées et sur la compilation de systèmes de classification biogéographique et autres systèmes de classification écologique
 - 3.2. Étude des possibilités de mobiliser, d'urgence, par le biais de différents mécanismes, des ressources financières en quantité suffisante et en temps voulu pour la mise en oeuvre du programme de travail :
 - 3.2.1. Examen des évaluations de besoins financiers
 - 3.2.2. Possibilités de créer des mécanismes de financement innovateurs
 - 3.2.3. Possibilités de créer des mécanismes innovateurs pour établir des partenariats publics/privés
 - 3.2.4. Coordination de l'appui technique et financier en vue d'améliorer l'efficacité de la mise en oeuvre du programme de travail
4. Autres questions
5. Adoption du rapport
6. Clôture de la réunion

Afin de réduire au minimum l'impact des processus du Secrétariat sur l'environnement et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général en faveur d'une ONU sans effet sur le climat, le présent a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies